

Visiteur	Matricule		
	Nom		
Mois			
Frais Forfaitaires	Quantité	Montant unitaire ²	Total
Nuitée		80.00	
Repas Midi		29.00	
Kilométrage ³			
		Autres Frais ⁴	
Date		Libellé	Montant

Signature

(Véhicule 4CV Diesel) 0.52 € / Km
(Véhicule 5/6CV Diesel) 0.58 € / Km
(Véhicule 4CV Essence) 0.62 € / Km
(Véhicule 5/6CV Essence) 0.67 € / Km

¹ Les frais forfaitaires doivent être justifiés par une facture acquittée faisant apparaître le montant de la TVA. Ces documents ne sont pas à joindre à l'état de frais mais doivent être conservés pendant trois années. Ils peuvent être contrôlés par le délégué régional ou le service comptable

² Tarifs en vigueur au 01/09/2010

³ Prix au kilomètre selon la puissance du véhicule déclaré auprès des services comptables

⁴ Tout frais « hors forfait » doit être dûment justifié par l'envoi d'une facture acquittée faisant apparaître le montant de TVA